

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/04/2018

Étaient présents les conseillers en exercice à l'exception de Mme Simonne MALET (procuration à Mme Marie-Claude DESSORT), Mme Corinne DELDIQUE (procuration à Mme Françoise LEVEAUX), Mme Brigitte BROGNET (procuration à Francis DEPOORTER), , Mr Marc LANDAT

(procuration à Jean-Yves DEZ), Mr Bruno CHARLET, Mr Hervé DEFER **Secrétaire de séance** : Mme Audrey PETIT

Mr Bruno CHARLET prend part au vote à compter de l'ordre du jour N°5

1- VOTE DU TAUX DES IMPOTS LOCAUX

Mme le Maire rappelle les taux votés en 2017

TAXE HABITATION : 14,60%

TAXE FONCIER BATI : 16,85%

TAXE FONCIER NON BATI : 47,00%

Mme le Maire propose de reconduire ces taux pour l'année 2018

Après en avoir délibéré, Adopté à l'unanimité

2- COMPTE DE GESTION 2017

Approbation du Compte de Gestion 2017 du receveur

Après en avoir délibéré, Adopté à l'unanimité

3- COMPTE ADMINISTRATIF

Sous la présidence de Mme Marie-Claude DESSORT, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2017

Après en avoir délibéré, Adopté à l'unanimité

4- AFFECTATION DU RESULTAT 2017

DETERMINATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT

TOTAL DEPENSES 2017 : 955.879,82€ TOTAL RECETTES

2017 : 872.517,37€ **RESULTAT 2017 : -88.162,45€**

RESULTAT ANTERIEUR : -335.192,44€

RESULTAT CUMULE : -423.354,89€

RESTES A REALISER EN DEPENSES : 167.000€

RESTES A REALISER EN RECETTES : 166.158€

TOTAL RAR : 167.000€-166.158€ = -844€

RESULTAT DE CLOTURE (D001) : -424.198,89€

DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (FONCTIONNEMENT)

TOTAL DEPENSES 2017 : 1.917.663,74€

TOTAL RECETTES 2017 : 2.172.183,74€

RESULTAT 2017 : 254.520,00€

RESULTAT ANTERIEUR : 468.936,63€

RESULTAT DE CLOTURE (R002) : 723.456,63€

AFFECTATION PAR ORDRE DE PRIORITE

Couverture du besoin de financement (compte 1068) : 424.198,89€

Report à nouveau (R002) : 299.257,74€

5- VOTE DU BUDGET 2018

Mme le Maire soumet au Conseil Municipal le budget primitif 2018 dressé par la commission des finances qui s'arrête comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 2.449.886,07€

RECETTES : 2.449.886,07€

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES : 1.300.818,65€

RECETTES : 1.300.818,65€

Après en avoir délibéré, Adopté à l'UNANIMITE

6 -SUBVENTIONS COMMUNALES

Il est proposé au conseil municipal de voter le montant des subventions 2018 comme suit

ASSOCIATIONS	VOTE 2018 en €
ACPG-CATM	250
AINES DE LA MARLIERE	250
APE RAILLENCOURT	300
CLUB DE LOISIRS	310
COMITE DU PERSONNEL COMMUNAL	1.500
ECOLE DE MUSIQUE (Stéphane POBEREJKO ne prend pas part au vote)	1.500
HAND BALL	750
HARMONIE L'AVENIR (Stéphane POBEREJKO ne prend pas part au vote)	2.850
JOYEUX ST OLLOIS	500
JUDO CLUB	2.000
MUTUELLE STE OLLOISE (Jean-Yves DEZ ne prend pas part au vote)	250
OSO	4.400
PETANQUE	850
TENNIS DE TABLE	1.500
AUTRES	
EPICERIE SOCIALE TREMPLIN	250
SECOURS CATHOLIQUE CAMBRAI	250
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	100
C.C.A.S	8.700

Après en avoir délibéré, Adopté à l'UNANIMITE

7 PRIME AUX MEDAILLES DU TRAVAIL

Mme le Maire propose de reconduire le montant de la prime de 40€ pour les bénéficiaires des promotions du 14/07/2017 et du 01/01/2018

Après en avoir délibéré, Adopté à l'UNANIMITE

8 -SUPPRESSION DES TICKETS DE REGIE « NAP » (Nouvelles Activités Péri éducatives)

Les nouvelles activités péri éducatives (N.A.P) ont été supprimées depuis la rentrée scolaire de septembre 2017, suite au retour de la semaine à 4 jours de classe dans la commune.

Par délibérations des 09/07/2014 et 23/09/2014, le tarif de participation des familles avait été fixé pour les N.A.P à 20€ pour le 1^{er} enfant et 10€ pour le 2^{ème} et 3^{ème} enfant

Il est demandé aux élus de bien vouloir supprimer les tickets pour l'encaissement du produit des N.A.P d'une valeur de 10€ et de 20€ de la régie de recettes Accueil de loisirs sans hébergement.

Après en avoir délibéré, Adopté à l'UNANIMITE

9- REMBOURSEMENT ARRHEES SUITE A ANNULATION LOCATION SALLE LA MARLIERE

Mr Alain LEGRAND, a sollicité par courrier le remboursement du montant des arrhes (75€) versés pour la location de la salle des fêtes « La Marlière »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité a donné son accord **à titre tout à fait exceptionnel**.

10- CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Mme le Maire propose la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} mai 2018.

Après en avoir délibéré, Adopté à l'UNANIMITE

11- PRISE EN CHARGE DES FRAIS d'HOTEL ET DE REPAS D'UN ADJOINT D'ANIMATION DANS LE CADRE D'UNE FORMATION

Un adjoint d'animation titulaire doit effectuer un stage de formation « recyclage surveillant de baignade ». Coût : 180€ pour 3 jours.

L'agent doit arriver la veille des épreuves, de ce fait, un hébergement à l'hôtel s'avère nécessaire. Coût pour 3 nuitées 211,50€

Il est demandé aux élus :

- la prise en charge de ces dépenses
- de fixer le taux maximal de remboursement des frais supplémentaires de repas à 15,25€ par repas du midi ou du soir.

Après en avoir délibéré, Adopté à l'UNANIMITE

12-RETRAIT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE DU CDG9

Mme le Maire donne lecture du courrier en date du 12 mars 2018 de Mr le Président du CDG59 l'informant que la Communauté Urbaine de Dunkerque a sollicité sa désaffiliation.

Le conseil, après en avoir délibéré, ne s'oppose pas au retrait de la CUD du CDG59

13-ADHESION COMMUNE DE FRESSIES AU SIVU LES MURS MITOYENS

Le comité syndical du SIVU les Murs Mitoyens, lors de sa séance du 23 mars 2018, a approuvé la demande d'adhésion de la commune de Fressies en son sein à compter du 01/07/2018.

Après en avoir délibéré, Avis favorable à l'UNANIMITE

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,

Maryvone RINGEVAL